

DECRET N° 93-268 du 5 Novembre 1993

Portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale d'Assurances
et de Réassurance (SONAR).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la Création, à l'Organisation et au Fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des Elections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) ;
- VU le Décret N° 89-321 du 14 Août 1989 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) ;

SUR Proposition du Ministre des Finances,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Décembre 1992,

D E C R E T E :

Article 1er.- (Régularisation) Sont nommées Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR), les personnes dont les noms suivent :

Membres :

- Antoine A.U. CAKPO : Administrateur du Trésor, Chargé de Mission du Ministre des Finances
- Mouftaou ALIDOU : Administrateur des Impôts, Directeur des Impôts, Personnalité Compétente

.../...

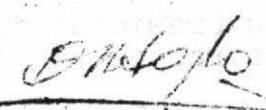
- Nourou LAWANI EMMANUEL : Ministre Plénipotentiaire, Chef de Cabinet du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques
- Stéphane HAIKOU : Economiste, Assistant au Projet Banque Mondiale "Assistance aux Entreprises" (Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques)
- Grégoire HOUSSOU : Statisticien Démographe, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (Ministère du Plan et de la Statistique)
- Paul AWANOU : Magistrat, Chargé de Mission du Ministre de l'Equipement et des Transports.
- Pierre-Damien LAWSON : Représentant du Personnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR).

Article 2.- Monsieur Antoine A.U. CAKPO est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurance et de Réassurance.

Article 3.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du Décret N° 89-321 du 14 Août 1989 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

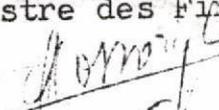
Fait à COTONOU, le 3 Novembre 1995

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat,

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,

Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 ME 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4
 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 DCC6-GCONB-INSAE 3 UNB-ENA-FASJEP 3
 INTERESSES 7 JO 1.-